

Synergie entre les acteurs

Relais de prévention

Réseau – Regard nouveau – Pratiquant en prévention – Engagement sur la durée

ETI
(QSE)

TPE
PME



SPSTI

CPOM

Entreprises
co-suivies



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Carsat Retraite
& Santé
au travail

L'efficacité du dispositif des Relais

Managérial

Échanges et acquisition de connaissances théoriques et opérationnelles

Entreprise

SPSTI

Zéro temps médical

Optimisation grâce au collectif

Prévention

Réalisation du DU

Actions de prévention

Plan d'action

Préconisations

Réalisation de la FE

Satisfaction

Le relais est satisfait de ce qu'il apporte à son entreprise : la prévention des risques

Améliore les conditions de travail

Satisfait des Relais, il l'est aussi de l'offre du SPSTI, car il la comprend.

Méthodologie de transmission



Résultat : un levier de performance des SPSTI

Pour un groupe de 12 entreprises engagées dans 4 modules

**Exigences
SPEC 2217
largement
validées**

48 APP
12 AMT FE
12 AMT DUERP
12 APP visite pour
points de progrès



12 Relais **formés** et **impliqués**

12 FE **actualisées**

12 DU **qualitatifs** avec plan d'action

12 plans d'action de réduction des
risques **objectivés**

Des liens opérationnels avec la CARSAT
pour l'attribution de subvention (FIPU...)

La démarche Relais de Prévention rejoint les **projets de service** (AIPALS, AST Beaucaire, Preveno, SIST Narbonne, SIST Ouest Normandie...)

La démarche est **reconnue** par la DREETS, la CARSAT, les partenaires sociaux (CROCT) : 3e volet du CPOM du SIST Narbonne

Pour les entreprises avec un **fort taux AT/MP**, proposition de **revenir dans la démarche** des Relais de Prévention

La performance des Relais de Prévention

Adhérents classiques

VS

**Entreprises
Relais de Prévention**

2



Nombre moyen
d'unités de travail

4



14



Nombre moyen de
risques identifiés
et côtés

36



17



Nombre moyen
d'actions de
prévention

44



Témoignages

DREETS Occitanie - Cyrille BORTOLUZZI

Responsable du Pôle Travail, Inspection du Travail

« Le CSTG 32 (SPSTI) accompagne, depuis plusieurs années maintenant, les entreprises gersoises dans le cadre des Relais de prévention, ce qui est pour nous (Inspection du travail) un **levier supplémentaire et efficace**, en matière de prévention des risques professionnels. En effet, le parcours et les outils proposés dans le cadre de ce dispositif permettent aux entreprises (employeurs et salariés) d'avoir une **démarche de progrès** en matière de gestion des risques, de nature d'une part, à **réduire les accidents du travail/maladies professionnelles** et d'autre part, à **améliorer les conditions de travail**. »

DREETS Occitanie

Julien TOGNOLA Directeur Régional & Dr Nathalie BERNAL-THOMAS Médecin inspecteur du travail

« Véritable interface entre la fiche d'entreprise et le document unique d'évaluation des risques professionnels, la démarche de relais de prévention apparaît comme un appui déterminant pour les entreprises volontaires. Elle requiert néanmoins une coopération complémentaire, structurée et décloisonnée entre les différents acteurs de la prévention, afin de garantir la pertinence du diagnostic et de faciliter le passage à la mise en œuvre d'actions de prévention primaire, homogènes et cohérentes. La signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a permis d'en définir les éléments structurants et partagés, consolidant ainsi une base commune à l'action collective. »

CARSAT Languedoc-Roussillon - Marie LEFEVRE

Contrôleur de sécurité groupe BTP, Prévention des risques professionnels

« Pour ma part je suis entièrement satisfaite de la formation Relais de prévention, qui a permis à un chef de TPE **d'acquérir le vocabulaire** et les **connaissances juridiques et institutionnelles** nécessaires pour comprendre mes demandes. Du coup, nos relations se sont largement améliorées. De plus le fait que cette formation se fasse sur **plusieurs modules**, permet de laisser le temps au préventeur **d'évoluer dans sa manière de penser et d'interroger ses pratiques**. Le contenu est suffisant pour une première étape en prévention des risques professionnels pour les petites et moyennes entreprises. »

CARSAT Midi-Pyrénées

« [...] Je recommande régulièrement à mes collègues préventeurs en CARSAT de mobiliser ce dispositif car j'ai pu constater qu'il **permet de faire progresser la prévention** des risques professionnels en entreprise et de **réduire la sinistralité AT/MP**. Les retours des personnes formées sont par ailleurs unanimes : la formation leur permet de **mieux appréhender le vocabulaire de la prévention**, le transfert de connaissances et de compétences est réel ce qui permet de les rendre davantage **autonome sur leur évaluation des risques et leurs analyses d'accident**. Ils soulignent unanimement la plus value de l'accompagnement sur un projet de prévention et la **richesse des échanges** en formation qu'ils intègrent dans leur réseau. »

CARSAT Nord – Stéphanie BARTHÉLÉMY

Extrait de son mémoire d'agrément ingénieur (2020)

« Lors du benchmark que j'ai réalisé sur le suivi d'action, l'action du SIST Narbonne auprès de leurs adhérents, menée par Philippe Rolland, Directeur Général et Laurent Bastide, Ingénieur Prévention a particulièrement retenu mon attention : la création et l'animation d'un réseau de Relais de Prévention participant de façon très concrète et pérenne à installer une **culture de prévention** au sein des entreprises. La démarche a été lancée le 12 mars 2019 et compte aujourd'hui 200 Relais de prévention. Ceux-ci suivent un parcours de formation en 4 demi-journées étalées dans le temps : Sécurité et prévention dans l'entreprise, Document Unique et Plan d'actions, Méthode de gestion des accidents du travail et enfin le "LAB" qui valide le label de Relais de prévention. Il officialise la création du compte personnalisé et l'initiation d'entrée dans le réseau des Relais. C'est un **outil au service des salariés et des entreprises**. Il permet de prendre connaissance des risques liés à l'activité, d'avoir des conseils de prévention adaptés à une situation. »

DREETS Occitanie

Julien TOGNOLA Directeur Régional

Dr Nathalie BERNAL-THOMAS Médecin inspecteur du travail

« Véritable **interface** entre la fiche d'entreprise et le document unique d'évaluation des risques professionnels, la démarche des Relais de prévention apparaît comme un appui déterminant pour les entreprises volontaires. Elle requiert néanmoins une **coopération complémentaire, structurée et décloisonnée** entre les différents acteurs de la prévention, afin de garantir la pertinence du diagnostic et de faciliter le passage à la mise en œuvre d'**actions de prévention primaire, homogènes et cohérentes**. La signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a permis d'en définir les éléments structurants et partagés, consolidant ainsi une **base commune à l'action collective**. »

Monde des idées

Observer
Apprendre

Décrire
Comprendre

Relais de
prévention

Monde des comportements

Le DUERP
sort du placard !

SACHANTS vers PRATIQUANTS

SACHANTS vers PRATIQUANTS

SPSTI



Carsat Retraite & Santé au travail

inrs Institut National de Recherche et de Sécurité



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREET)